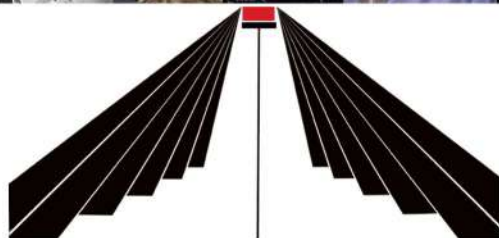


La Section Cinéma Audiovisuel

Créée en 1993, l'Option Cinéma Audiovisuel du **lycée Philippe Lamour** a pour but d'amener les élèves à la compréhension des codes qui régissent le cinéma et la communication audiovisuelle, par un apprentissage des techniques et la réalisation de films.



Option facultative en 2nde
3 heures hebdomadaires

Enseignement de Spécialité
voie générale

1ère : 4 heures hebdomadaires
Term : 6 heures hebdomadaires

Option facultative
en 1ère et Terminale
voies générale et technologique
3 heures hebdomadaires

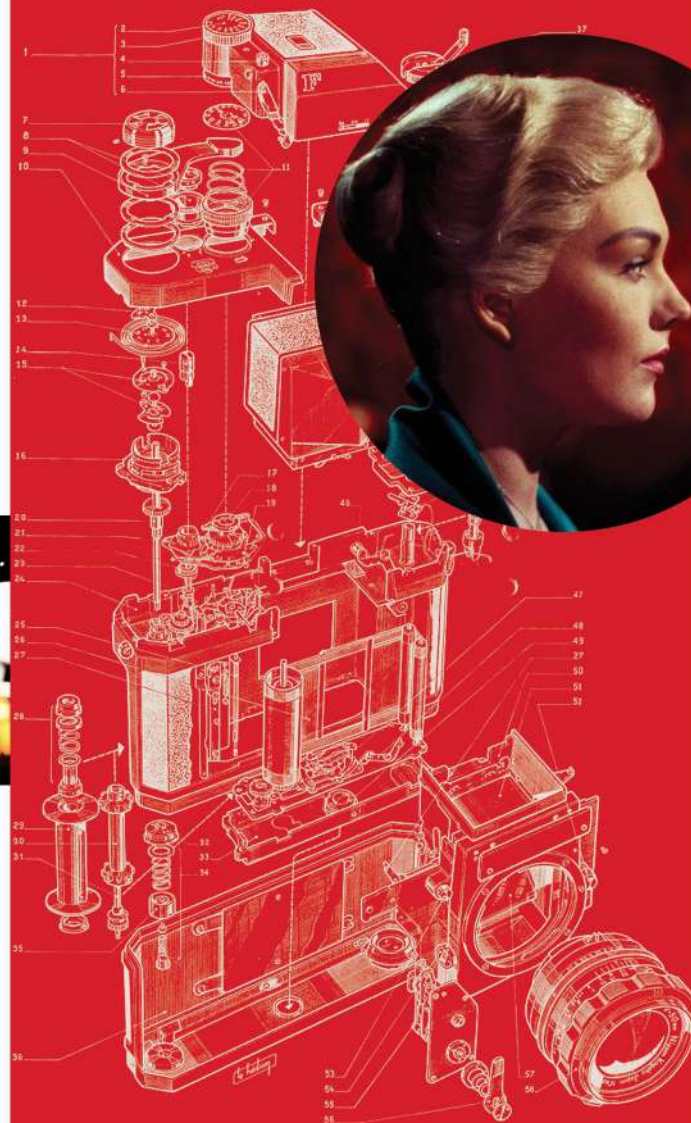
Au cœur du programme



- Réalisation de films
- Initiation à l'analyse de films
- Histoire du cinéma
- Apprentissage des différentes techniques
- Ateliers pratiques avec des professionnel•le•s
- Sémiologie du récit
- Interventions de professionnel•le•s en classe
- Conférences
- Rencontres avec des professionnel•le•s
- Projections de films en salle et en amphithéâtre
- Accès au cinéma **LE SÉMAPHORE** à tarif spécial
- Réalisation d'un dossier personnel
- Participation à des tournages
- Participation à divers festivals de cinéma



Lycée
PHILIPPE LAMOUR



Lycée Philippe Lamour

36 rue de l'Occitanie 30000 Nîmes

www.lyc-lamour-nimes.ac-montpellier.fr | 04 66 38 86 00

Association Anima

11B rue de la Servie 30000 Nîmes

www.zoanima.fr | zoanima@gmail.com | 07 81 93 52 23





L'Option Cinéma Audiovisuel

permet, dès la classe de seconde, d'aborder à la fois la théorie et la pratique dans le domaine de l'audiovisuel. L'histoire du cinéma est vue à travers l'étude d'un genre, d'un cinéaste ou d'un thème.

Les élèves apprennent comment analyser une séquence filmique, s'initient à l'écriture du scénario, réalisent des exercices, écrivent, tournent et montent des courts métrages.

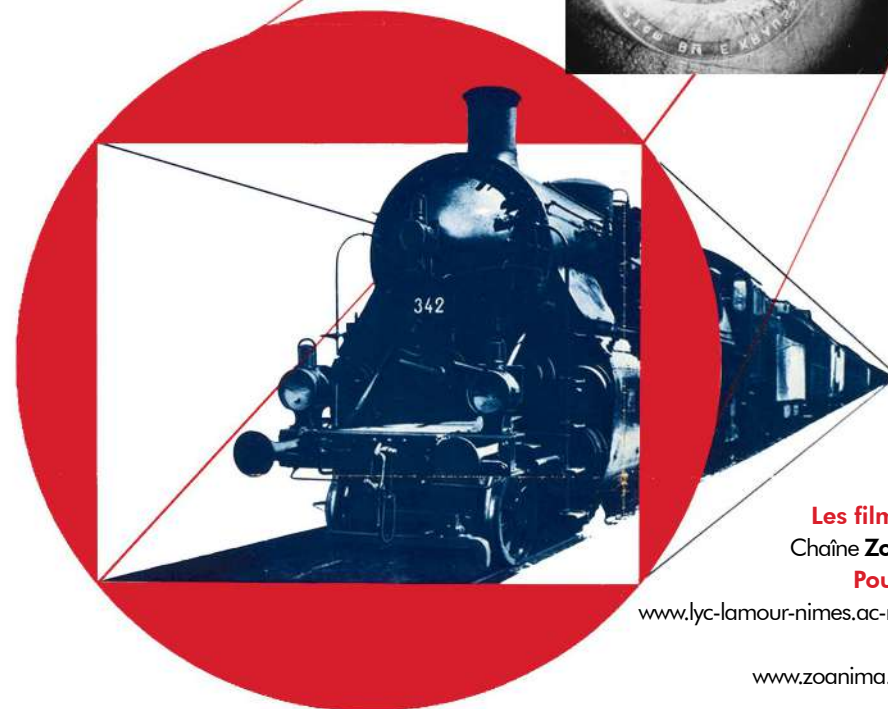
Chaque classe participe à un festival pendant l'année, parmi lesquels Belfort, Perpignan, Cannes, Alès ou encore Clermont-Ferrand.

Sont également programmées des projections et des séances spéciales au cinéma **Le Sémaphore**.

Depuis septembre 2011, **ANIMA** est le partenaire artistique et culturel de l'enseignement Cinéma Audiovisuel du lycée Philippe Lamour à Nîmes. L'association propose des interventions en classe d'artistes et de créateurs/créatrices qui abordent la sémiologie, accompagnent les exercices et les films réalisés. **ANIMA** donne également aux élèves et aux enseignants la possibilité de rencontrer et d'échanger avec des professionnels, permettant ainsi de plonger au cœur du processus créatif artistique.

C'est par la compréhension du langage **texte/image/son** que nous développons notre capacité à mieux lire le monde où nous apprenons à vivre ensemble, à nous construire.

Cela passe par la stimulation, la créativité, la verbalisation, la réalisation et la production de films et leur diffusion.



Les films de la Section sur Youtube

Chaîne **Zo Anima** - Playlist Section Cinéma

Pour plus d'infos sur la Section

www.lyc-lamour-nimes.ac-montpellier.fr/cinema-audiovisuel

Le site d'**ANIMA**

www.zoanima.fr/lenseignement-de-laudiovisuel



Demande d'affectation au

Lycée Philippe Lamour

Sur un enseignement facultatif artistique en classe de seconde

2026 / 2027

Élève	Collège d'origine
Nom :	Nom :
Prénom :	Commune :
Date de naissance :/...../.....	Public <input type="checkbox"/>
LV1 : LV2 :	Privé sous contrat <input type="checkbox"/>
Représentant légal	Hors contrat <input type="checkbox"/>
Nom :	Classe actuelle :
Prénom :	Lycée de secteur :
Adresse : N°..... Rue :	
Code Postal :..... Commune :	
Téléphone :	
Courriel :	

- Pour les élèves issus des collèges privés hors contrat, la réussite à l'examen de retour vers l'enseignement public est obligatoire.

VOEU

* Enseignement artistique facultatif souhaité (il est possible d'émettre 2 vœux que vous classerez par ordre de préférence en indiquant 1 ou 2 dans la case) :

Cinéma audiovisuel Musique Théâtre – expression dramatique

INTERNAT DEMANDÉ : OUI NON

AVIS DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE SUR LA CANDIDATURE

Réservé Sans opposition Signature et cachet
 Favorable Très favorable

Pièces à joindre **obligatoirement** :

- Les 2 bulletins de l'année de 3^{ème} (1^{er} et 2^{ème} trimestre)
- Lettre de motivation de l'élève, visée par les parents, précisant éventuellement le projet d'études ou professionnel

Pièces **vivement** conseillées (si possible) :

- Lettre du professeur de musique, attestation de participation à une chorale, à un club de théâtre, de cinéma ou d'expression artistique, à un atelier fréquenté, un conservatoire, etc.

NB : L'élève admis ne pourra ni abandonner ni changer d'option facultative artistique durant le cycle du lycée.

Date et signature du responsable légal :

Signature de l'élève :

Dossier à transmettre au LEGT Philippe Lamour **pour le mercredi 13 mai 2026, délai de rigueur.**

Plus d'informations sur le site du lycée Philippe Lamour : <https://www.lyc-lamour-nimes.ac-montpellier.fr/>



Enseignements artistiques

Rentrée 2026

Procédure pour postuler sur un enseignement artistique en 2^{nde}

L'inscription des élèves de 2^{nde} au sein des enseignements optionnels artistiques fait l'objet d'un examen spécifique dans le cadre des procédures ordinaires d'affectation.

Le dossier est à demander à son collègue à partir d'Avril et à envoyer au Lycée Philippe Lamour avant :

Le mercredi 13 mai 2026 délai de rigueur

Secrétariat du Proviseur Madame KARRIM.

Cette procédure concerne tout élève (même ceux du secteur de notre lycée) qui souhaite suivre un enseignement optionnel artistique en classe de 2^{nde} dans notre lycée.

Procédure pour postuler sur une spécialité artistique en 1^{ère} générale

L'enseignement artistique de spécialité est possible pour tous les élèves de 1^{ère} générale dans le cadre des procédures ordinaires d'affectation.

Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi un enseignement artistique optionnel en 2^{nde} pour rejoindre une spécialité artistique en 1^{ère} générale.

Toutefois, dans ce cas, il est très vivement conseillé de rencontrer les enseignants avant de postuler, afin d'éviter des erreurs d'orientation. C'est pourquoi le lycée propose des mini-stages pour permettre à l'élève de vérifier son choix d'orientation.

Si vous ne pouvez pas faire de mini-stages, n'hésitez pas à lire les présentations des différents arts sur notre site et à contacter tout de même les enseignants pour avoir les bonnes informations sur la spécialité artistique demandée.

Si le mini-stage a confirmé le désir de l'élève, ce dernier fait sa demande auprès de son établissement d'origine pour être affecté au sein du lycée P. Lamour.

Si vous êtes affecté (e) dans notre lycée, vous devrez alors venir vous inscrire.

ATTENTION : il n'est pas possible de suivre plusieurs enseignements artistiques en spécialité. Par contre un élève peut cumuler un enseignement artistique en spécialité et un en optionnel (dans le même art ou dans deux différents) en classe de 1^{ère}.

NB : les élèves qui ont suivi le même art en option en 2^{nde} dans notre lycée sont dispensés de cette démarche. L'admission est alors prononcée par le chef d'établissement à l'issue du conseil de classe.

Procédure pour postuler sur un enseignement artistique optionnel en 1^{ère}

Les enseignements artistiques optionnels sont ouverts à tous les élèves de 1^{ère} générale ou technologique.

Les élèves, ayant suivi un enseignement optionnel en 2^{nde}, continuent obligatoirement l'option en 1^{ère} et en Terminale sauf avis contraire du conseil de classe du 3^{ème} trimestre.

Pour les élèves qui souhaitent démarrer une option artistique en 1^{ère}, il faudra le signaler au cours du 3^{ème} trimestre pour que le chef d'établissement puisse valider ou non l'admission dans l'option considérée en se basant sur l'avis des professeurs en charge de l'option et celui du conseil de classe du 3^{ème} trimestre de fin de 2^{nde}.

ATTENTION : il n'est pas possible de suivre plusieurs enseignements artistiques en optionnel. Par contre un élève peut cumuler un enseignement artistique en spécialité et un en optionnel (dans le même art ou dans deux différents).

<https://www.lyc-lamour-nimes.ac-montpellier.fr>

L'éducation artistique et culturelle est indispensable à la démocratisation culturelle et à l'égalité des chances. Elle contribue à une ouverture d'esprit, à l'acquisition d'un langage universel et à la construction d'une citoyenneté éclairée.

Le lycée Philippe Lamour est fier de pouvoir offrir ces enseignements aux élèves qui le rejoignent.

Le proviseur,

Jean-Luc DIMEUR



LA SECTION ANGLAIS - EURO

- Lycée Philippe Lamour – Nîmes -

- ✓ Un enseignement en DNL (discipline non linguistique) en anglais (1 heure)
- ✓ Un enseignement de **LANGUE VIVANTE** Anglais supplémentaire (1 heure)

C'EST → un travail ciblé sur l'expression orale à travers des projets

(travail en petits groupes avec communication en Anglais, réalisation de clips vidéo/podcast radio, exposés, débats, événements culturels au sein du lycée...)

→ une ouverture sur l'international (voyages ERASMUS proposés dans le lycée, échange en 1^{ère} ou Terminale avec un lycée en Finlande, échanges à distance)

CE N'EST PAS une option de langue vivante renforcée ni du soutien.

ATTENTES ET EXIGENCES

Cette option facultative s'adresse à des élèves avant tout **motivés dans l'ensemble des matières, impliqués et actifs à l'oral en anglais, aimant s'impliquer dans des projets et capables d'un travail maison régulier. Le niveau B1 est requis à l'entrée en 2de.**

- Les échanges avec le professeur et entre élèves doivent se faire en Anglais.
- Un apprentissage du vocabulaire spécifique à la discipline non linguistique est nécessaire.
- L'assiduité est obligatoire (cours ayant généralement lieu de 8h à 9h ou de 17h à 18h)

!!! Toute candidature reçue vaut pour engagement d'assiduité jusqu'en terminale

EXAMEN ET CERTIFICATION.

- a) Baccalauréat : les élèves passent un ORAL en DNL en mai qui compte pour 80% de la note ; les 20% restants correspondent au contrôle continu.
La mention européenne sera apposée sur leur diplôme en cas de réussite.
- b) Les élèves passent également le CAMBRIDGE ENGLISH CERTIFICATE, reconnu dans tous les pays de l'Union Européenne, validant le niveau B2 du CERCL.

RECRUTEMENT

Cette année, le dossier complet doit être envoyé au lycée pour **le mercredi 13 mai 2026**, avec les éléments suivants :

- fiche de candidature remplie
- courte lettre de motivation en anglais par l'élève
- bulletins du 1^{er} et 2^e trimestre de la classe de 3^{ème}
- résultats du test de positionnement ev@lang
- Avis du professeur d'anglais de 3^e.



LA SECTION ANGLAIS - EURO

- Lycée Philippe Lamour – Nîmes -

- ✓ Un enseignement en DNL (discipline non linguistique) en anglais (1 heure)
- ✓ Un enseignement de **LANGUE VIVANTE** Anglais supplémentaire (1 heure)

C'EST → un travail ciblé sur l'expression orale à travers des projets

(travail en petits groupes avec communication en Anglais, réalisation de clips vidéo/podcast radio, exposés, débats, événements culturels au sein du lycée...)

→ une ouverture sur l'international (voyages ERASMUS proposés dans le lycée, échange en 1^{ère} ou Terminale avec un lycée en Finlande, échanges à distance)

CE N'EST PAS une option de langue vivante renforcée ni du soutien.

ATTENTES ET EXIGENCES

Cette option facultative s'adresse à des élèves avant tout **motivés dans l'ensemble des matières, impliqués et actifs à l'oral en anglais, aimant s'impliquer dans des projets et capables d'un travail maison régulier. Le niveau B1 est requis à l'entrée en 2de.**

- Les échanges avec le professeur et entre élèves doivent se faire en Anglais.
- Un apprentissage du vocabulaire spécifique à la discipline non linguistique est nécessaire.
- L'assiduité est obligatoire (cours ayant généralement lieu de 8h à 9h ou de 17h à 18h)

!!! Toute candidature reçue vaut pour engagement d'assiduité jusqu'en terminale

EXAMEN ET CERTIFICATION.

- a) Baccalauréat : les élèves passent un ORAL en DNL en mai qui compte pour 80% de la note ; les 20% restants correspondent au contrôle continu.
La mention européenne sera apposée sur leur diplôme en cas de réussite.
- b) Les élèves passent également le CAMBRIDGE ENGLISH CERTIFICATE, reconnu dans tous les pays de l'Union Européenne, validant le niveau B2 du CERCL.

RECRUTEMENT

Cette année, le dossier complet doit être envoyé au lycée pour **le mercredi 13 mai 2026**, avec les éléments suivants :

- fiche de candidature remplie
- courte lettre de motivation en anglais par l'élève
- bulletins du 1^{er} et 2^e trimestre de la classe de 3^{ème}
- résultats du test de positionnement ev@lang
- Avis du professeur d'anglais de 3^e.

Intégrer la section Espagnol Euro, pour qui ?

Je peux demander à **intégrer la section Espagnol Euro** quel que soit mon cursus en Espagnol au Collège

(l'option bi-langue n'est pas obligatoire)

Intégrer la section Espagnol Euro, pourquoi ?

- par goût pour la langue espagnole
- par curiosité pour la culture des pays hispanophones
- pour pratiquer davantage l'expression orale
- pour avoir éventuellement la possibilité de participer à un échange avec un établissement à Cordoue, en Espagne
- pour se retrouver en classe de Seconde Espagnol Euro avec d'autres élèves aussi curieux et motivés que moi
- pour accéder gratuitement aux épreuves de la "Certification Cervantès" sur un niveau A2 et B1 au cours de l'année de Seconde
- pour obtenir un Baccalauréat avec la mention Espagnol Euro

Le programme de la classe de Seconde Espagnol Euro :

- 1 heure hebdomadaire de Discipline Non Linguistique (DNL) sur un programme d'Histoire-Géographie
- 1 heure hebdomadaire d'Espagnol Euro : renforcement linguistique par le biais d'activités orales, préparation aux épreuves de la "Certification Cervantès"...

Donc 2 h en plus par rapport à une classe de Seconde sans options

Le programme de la classe de Première Espagnol Euro :

- 1 heure hebdomadaire de Discipline Non Linguistique (DNL) : Enseignement Scientifique
- 1 heure hebdomadaire d'Espagnol Euro : renforcement linguistique

Le programme de la classe de Terminale Espagnol Euro :

- 1 heure hebdomadaire de Discipline Non Linguistique (DNL) : Enseignement Scientifique
- 1 heure hebdomadaire d'Espagnol Euro : renforcement linguistique, préparation à l'examen

L'épreuve orale : 20 minutes d'Expression Orale en Continu

EN DNL , LES MATIERES PEUVENT CHANGER CAR NOUS AVONS FAIT LE CHOIX DELIBERE DE DIVERSIFIER ET ENRICHIR LES DOMAINES D'EXPOSITION À LA LANGUE .

LES PROGRAMMES EN DNL SONT DECONNECTES DES PROGRAMMES DES MATIERES AUXQUELLES ILS SONT RELIES.

TOUS LES ELEVES DE PREMIERE GENERALE OU TECHNOLOGIQUE PEUVENT SUIVRE LA SECTION EUROPEENNE.



Le Latin au lycée

Pourquoi choisir l'option facultative latin dès la seconde ?

Le Latin, un outil d'apprentissage : connaître un minimum de vocabulaire latin, la forme de la société romaine, des points fondamentaux de cette civilisation antique permet de mieux comprendre et d'apprendre plus vite les notions essentielles aux programmes de français, d'histoire-géographie, de S.V.T., de l'espagnol, de l'italien, parfois aussi de l'anglais et de l'allemand. Le latin est donc un atout pour sa formation.

Le latin, un outil de culture : connaître l'Histoire, la civilisation, la mythologie, l'art romains permet de comprendre les codes de notre société contemporaine et les références utilisées par les créateurs de tous les arts : peinture, musique, sculpture, cinéma... Le latin est alors essentiel pour comprendre profondément le sens et les origines d'une œuvre d'art et de notre société.

Le latin, un outil de réussite scolaire : suivre une formation complète en latin permet d'améliorer ses méthodes d'analyses, d'approfondir sa maîtrise de la langue française, d'enrichir sa culture générale, qualités fondamentales à développer, quelles que soient les spécialités choisies pour le baccalauréat et les formations post-bac envisagées. Le latin permet de valoriser tous les parcours de formation offerts aux élèves du lycée Philippe Lamour.

A qui est-elle ouverte ?

Aux élèves qui ont envie

- de continuer à faire de l'Histoire, de la civilisation, de la mythologie, de l'histoire de l'art ;
- de comprendre ce qui définit l'homme par rapport aux animaux, aux dieux, aux autres individus ;
- d'être initié aux origines de l'écriture, aux diversités culturelles autour de la Méditerranée, au grec.

Aux élèves qui ont suivi l'enseignement du latin en collège ou **qui veulent débiter** le latin en classe de seconde.

Comment est-elle enseignée au lycée Philippe Lamour ?

Tout élève qui commence l'option facultative latin en seconde s'engage à la suivre jusqu'à la fin de la terminale.

En classe de seconde, l'option facultative latin peut être suivie pendant **2 heures par semaine**. Elle fait partie des options facultatives proposées au Lycée Philippe Lamour : Cinéma, Musique, Théâtre, EPS Facultatif.

En classe de première et de terminale, l'option facultative latin peut être suivie pendant **2 heures par semaine**, en plus des 3 Spécialités choisies par les élèves parmi toutes les spécialités proposées au Lycée Philippe Lamour.

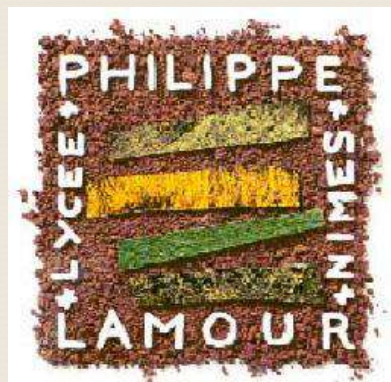
L'OPTION FACULTATIVE...

- * En classe de 2nde
- * 3 heures / semaine
- * Option suivie en 1ère et Tale

... LA SPÉCIALITÉ

* À partir de la classe de 1ère, la spécialité fait partie intégrante de l'emploi du temps de l'élève à la différence de l'option qui se fait en plus

- * 4 heures / semaine en 1ère
- * 6 heures / semaine en Tale



LYCÉE PHILIPPE LAMOUR
36, rue de l'Occitanie
BP 14038
30001 Nîmes Cedex 5
Accueil : 0466388600

MUSIQUE

LYCÉE PHILIPPE LAMOUR
NÎMES



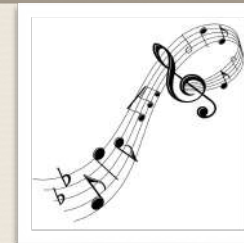
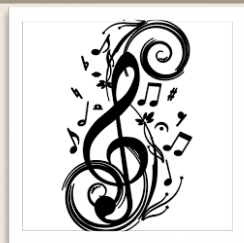
LES NOUVEAUTÉS DE LA RÉFORME DU LYCÉE

* En choisissant la spécialité, il est possible d'exploiter pleinement l'expérience acquise en école de musique ou au Conservatoire et de se préparer sereinement au baccalauréat.

* Cet enseignement permet de développer des compétences transposables au-delà de la Musique et des Arts et ainsi à concourir à la poursuite d'étude et à une bonne insertion professionnelle.

* Le choix de la Spécialité Musique peut s'affirmer comme un choix indispensable à la construction d'un projet professionnel tourné vers les métiers du Son et de l'Acoustique. Ce choix peut également trouver sa pertinence dans la construction d'un projet professionnel tourné vers les métiers de l'Enseignement.

POUR QUOI FAIRE ?



* Pour jouer, chanter, écouter

* Pour acquérir une culture musicale large et établir des liens avec les autres domaines artistiques

* Pour valoriser cet investissement en choisissant la Spécialité Musique au Baccalauréat

* Pour s'inscrire dans des projets musicaux et culturels

* Pour compléter une pratique musicale individuelle

* Pour créer des projets musicaux en groupes

* Pour composer, arranger, interpréter

* Pour chanter à la chorale (1 heure / semaine)

* Pour rencontrer des musiciens professionnels et des professionnels du spectacle

* Pour assister et participer à des concerts

* Pour participer à la semaine des arts

Pourquoi suivre un enseignement de théâtre au lycée ?

- Pour développer sa **sensibilité** et sa **créativité**, et prendre **confiance en soi**.
- Pour explorer de nouvelles possibilités de son **corps** et de sa **voix**.
- Pour apprendre à se confronter au **regard de l'autre**.
- Pour acquérir plus d'**aisance à l'oral**.
- Pour réaliser **des projets au sein d'un groupe**, en privilégiant l'échange et l'enrichissement mutuels.
- Pour expérimenter de multiples approches de la scène avec **plaisir**.
- Pour enrichir sa **culture générale** et former sa capacité de **réflexion** et sa capacité à travailler avec **rigueur**.
- Pour devenir un **spectateur averti** de spectacle vivant, à la fois ouvert et critique.



Visite technique
au théâtre Bernadette Lafont.

En quoi consiste l'enseignement de théâtre ?

- Une **approche culturelle**, toujours en lien avec la pratique, qui propose un apport de connaissances, des études de documents variés (textes, photos, vidéos...), et une réflexion sur l'art dramatique dans son contexte historique, littéraire et esthétique. **Une place très importante est accordée à l'étude de la représentation théâtrale.**

- Une **approche pratique**, concrète, de l'expression théâtrale, sur le plateau, à travers le jeu et la mise en espace de situations ou d'extraits de textes dramatiques. Elle favorise la rigueur et la concentration par la pratique régulière d'exercices variés. **Les heures de pratique théâtrale sont menées conjointement par le professeur chargé de l'enseignement et par un intervenant artistique, comédien ou metteur en scène, du Triptyk Théâtre.** Ce travail donne lieu périodiquement à des présentations publiques. Les élèves de théâtre sont également très sollicités lors de la "Semaine des Arts" organisée annuellement au lycée.

- **La fréquentation des spectacles et des artistes** est essentielle. De la seconde à la Terminale, les élèves assistent à des spectacles plusieurs fois dans l'année. **Ces sorties ont lieu le soir, en dehors des heures de cours ; elles font l'objet d'une évaluation à travers les analyses de spectacle, et sont donc obligatoires pour les élèves.**

Selon les disponibilités des artistes, des rencontres avec des comédiens, des metteurs en scène ou d'autres professionnels du spectacle vivant sont aussi organisées.

Comment cet enseignement est-il organisé au lycée Philippe Lamour ?

- Une **option facultative** pour toutes les séries.

Horaires légal : 3h00 par semaine

En Seconde, l'option théâtre propose une initiation au théâtre et à la pratique de plateau. L'option est ouverte à tous les élèves, débutants ou non, quels que soient leurs futurs projets d'orientation et **vivement conseillée pour les élèves qui envisageraient de choisir la spécialité théâtre en 1^{ère}.**

En Première et en Terminale, cet enseignement est approfondi. Pour le bac, il est évalué en **contrôle continu, coefficient 4** pour les deux années.

- Une **spécialité** en classes de Première et de Terminale générales.
→ **Horaires légal : 4h00 par semaine en 1^{ère} et 6h00 par semaine en Terminale.**

En Première, on vise à la fois l'acquisition d'une plus grande autonomie dans la pratique de plateau et la fréquentation des spectacles, et aussi la rencontre avec les textes fondateurs dramatiques et théoriques.

En Terminale, à travers les œuvres et questions inscrites au programme national, des mises en scène de référence, on approfondit la compréhension des processus de création et de représentation.

Exemple du programme pour 2024-2025 :

- 1789, spectacle du Théâtre de Soleil
- Le parcours d'une comédienne : Dominique Blanc (dans *Le Mariage de Figaro* de Beaumarchais ; *Phèdre* de Racine et *Angels in America* de Tony Kushner)

Comme toutes les spécialités, l'enseignement de théâtre donne lieu à **une épreuve finale, écrite et orale, pour le baccalauréat** à la fin de l'année de Terminale, **coefficient 16**, comme toutes les spécialités et prépare évidemment au **Grand oral**.



Flash, spectacle au théâtre du Périscope



Travail au plateau : Britannicus de Racine

Comment accéder à l'enseignement de théâtre ?

Comme les autres enseignements artistiques, l'option Théâtre en 2nde fait l'objet d'une demande d'affectation spécifique (places limitées) qui facilite l'obtention d'une dérogation. L'élève et sa famille doivent pour cela renseigner un dossier, et y joindre les pièces souhaitées, à rendre au plus tard au secrétariat du lycée le 14 mai 2025.

Les élèves qui le souhaitent peuvent effectuer jusqu'au début du mois de mai un mini-stage d'immersion leur permettant d'assister à une séance de l'option théâtre en 2nde, le jeudi de 15h à 18h.

- **Est-ce qu'en théâtre, il y a du travail à faire à la maison?**

Oui, un travail régulier est réclamé, autant dans l'apprentissage des textes à jouer, que dans les préparations du travail de plateau, ou encore l'élaboration de travaux écrits ou oraux évalués. Il est bien sûr beaucoup plus conséquent en spécialité qu'en option facultative.

- **Quelles orientations me seront accessibles avec ce baccalauréat ?**

Toutes les filières qui sont ouvertes à un baccalauréat général. En effet, il s'agit d'une option ou d'une spécialité au sein d'un baccalauréat général, ce n'est pas une professionnalisation. Mais **les compétences développées en théâtre sont transférables à de nombreuses orientations, et largement reconnues.**



Lycée Philippe Lamour
36, rue de l'Occitanie
BP 14038
30001 Nîmes Cedex 5
Tél : 04 66 38 86 00

RENTRÉE 2025

L'ENSEIGNEMENT DE THEATRE AU LYCEE PHILIPPE LAMOUR

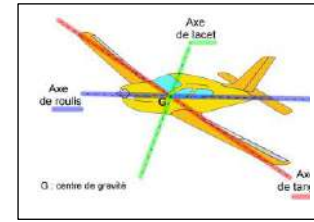
Enseignement facultatif
Enseignement de spécialité



Professeurs :
Isabelle Lacroix
Frédéric Nagot
Valérie Martin



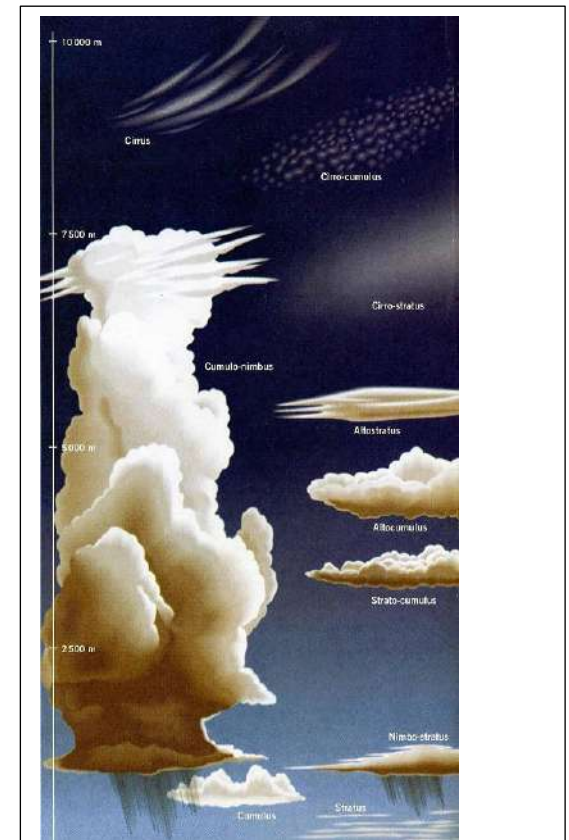
LYCÉE
Philippe Lamour Nîmes



Professeurs : Mme MAROTTE E.
Mr CHAYEB M.

BREVET D'INITIATION AERONAUTIQUE (BIA)

Le Brevet d'Initiation à l'Aéronautique (BIA) est un diplôme qui valide un niveau d'initiation à la culture scientifique et technique dans le domaine de l'aéronautique et du spatial.



I) Météorologie et aérologie



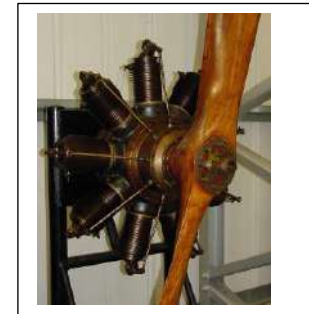
II) Aérodynamique, aérostatique et principes du vol



III) Navigation, réglementation, sécurité des vols



IV) Étude des aéronefs et des engins spatiaux



V) Histoire et culture de l'aéronautique et du spatial



L'Atelier est ouvert à tous les élèves du Lycée (Seconde, Première, Terminale).

Il prépare, à raison d'une heure hebdomadaire, à l'examen théorique qui se passe en Mai chaque année et qui est organisé par la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile).

Le BIA comprend une épreuve obligatoire écrite d'une durée de 2h30.

Les épreuves se présentent sous forme de QCM.

L'épreuve obligatoire est composée de cinq sujets (voir ci-dessus) (cinq grilles de QCM), notés séparément :

La note de l'épreuve obligatoire est multipliée par un coefficient 5.

La réussite à l'Examen donne accès à des vols d'Initiation, à l'Aéroclub du Gard avec lequel le Lycée a initié un partenariat (on remercie vivement les intervenants de l'armée de l'air pour cette initiation), et à des aides financières à la passation du Brevet de Pilote (PPL).

Cet Atelier est une excellente entrée en matière pour tous ceux (et celles) qui envisagent une carrière dans l'Aéronautique ou dans les activités liées à l'Aviation, très représentée dans notre Région.

Si cette formation t'intéresse envoie un e-mail à mounir.chayeb@ac-montpellier.fr en précisant ton nom, ton prénom, ta classe et explique en quelques phrases ta motivation pour cet atelier.

L'Atelier fonctionne à plein régime !

Ci-dessous quelques photos des sorties effectuées au cours de l'année avec les élèves du BIA.



Visite des hangars à l'aéroport de Montpellier Méditerranée



Découverte d'un moteur d'hélicoptère à l'aéroport de Montpellier Méditerranée



Découverte d'un hélicoptère de la marine nationale à l'aéroport de Montpellier Méditerranée



Découverte d'un hélicoptère de la gendarmerie nationale à l'aéroport de Montpellier Méditerranée



Simulation d'un vol à bord d'un avion monomoteur avec instructeur à l'aéroport de Montpellier Méditerranée



Simulation d'un vol à bord d'un hélicoptère avec instructeur à l'aéroport de Montpellier Méditerranée



Tableau de bord d'un DR 400 à l'aérodrome du GARD



Vol d'initiation à bord d'un DR 400 avec instructeur à l'aérodrome du GARD



Photo du pont du Gard à bord d'un DR 400



La photo pour immortaliser l'évènement à l'aérodrome du Gard



Lycée Philippe Lamour
 36, rue de l'Occitanie
 30000 Nîmes
 Tél : 04 66 38 86 00
ce.0301552z@ac-montpellier.fr

Année scolaire 2026-2027

CANDIDATURE POUR L'OPTION EPS

2^{nde} GT

NOM : **PRENOM :**

COLLEGE D'ORIGINE : **VILLE :**

Dispositif linguistique particulier suivi au collège :

MOTIVATIONS DE L'ÉLÈVE

.....

Fait à, le

Signature des responsables légaux de l'élève,

Signature de l'élève,

AVIS DU PROFESSEUR D'EPS (niveau, implication orale, motivation,...)

TRÈS FAVORABLE FAVORABLE RÉSERVÉ

.....

Fait à, le

Nom et signature du professeur : Cachet du collège d'origine



CANDIDATURE EN SECTION EUROPÉENNE*

2nde GT

EURO ANGLAIS EURO ESPAGNOL

*cocher la section demandée

NOM : PRENOM :

COLLEGE D'ORIGINE : VILLE :

Dispositif linguistique particulier suivi au collège :

MOTIVATIONS DE L'ÉLÈVE (à écrire par l'élève en anglais ou espagnol)

.....

Fait à, le

Signature des responsables légaux de l'élève,

Signature de l'élève,

AVIS DU PROFESSEUR DE LV (niveau, implication orale, motivation,...)

TRÈS FAVORABLE FAVORABLE RÉSERVÉ

.....

Fait à, le

Nom et signature du professeur : Cachet du collège d'origine